



médical

ressources humaines

technologique

## PROGRAMME CHANCE

Conversion des agents  
handicapés ou accidentés à de  
nouvelles conditions d'emploi



 relyens

GRUPE MUTUALISTE EUROPÉEN  
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES



## Un accompagnement individualisé pour votre retour à l'emploi



À la suite d'un accident de service ou d'une maladie invalidante, votre employeur envisage pour vous un aménagement de poste ou un reclassement

Afin de vous donner toutes les chances de réussite sur le plan professionnel, il a choisi de faire appel au **programme CHANCE**. Ce programme a pour objectif de ne pas laisser une incapacité physique ou sensorielle porter atteinte à votre quotidien et à votre avenir professionnel.

Pour cela, le programme CHANCE vous apportera ainsi qu'à votre employeur une aide :

- dans l'optimisation des différentes étapes de votre aménagement de poste ou de reclassement, en prenant en compte en particulier vos besoins et vos attentes
- dans la gestion des intervenants - médecins, experts, fournisseurs... - qui peuvent faciliter votre retour à des conditions de travail satisfaisantes

### LES BÉNÉFICIAIRES

Vous pouvez bénéficier de ce programme si, après un avis d'inaptitude totale ou partielle, au poste de travail, rendu par la médecine du travail, **vous rencontrez des difficultés** :

- de réintégration dans vos fonctions
- de maintien sur votre poste de travail
- de maintien en activité professionnelle



### LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Sa mise en œuvre est conditionnée à **votre volonté**, celle de la direction de l'établissement, à l'émission d'un **avis médical** justifiant de votre incapacité à assumer tout ou partie des contraintes de votre poste de travail et aux résultats obtenus lors d'une **phase d'évaluation réalisée par Relyens** portant notamment sur les aspects médicaux, psychologiques et ergonomiques de votre dossier





## Le déroulement du programme

1

Après vous avoir consulté, **votre employeur formule une demande** auprès du correspondant Relyens du programme CHANCE

2

Une **première évaluation** est alors effectuée **par les experts Relyens** pour apprécier l'intérêt pour vous et pour votre employeur de mettre en œuvre le programme. Si cette évaluation donne des résultats non satisfaisants, une autre orientation plus adaptée est proposée. **Si cette évaluation est positive, le programme CHANCE est lancé**

3

Notre équipe spécialisée prend alors en charge votre dossier et assure un **suivi du déroulement du programme** qui débute toujours par **une première réunion** à laquelle sont invitées les parties prenantes du projet

4

Au sein de l'établissement même, un coordonnateur devient alors votre **interlocuteur privilégié** et, également, celui de Relyens. Il a notamment pour mission de **coordonner l'intervention des experts** jugés indispensables - médecin(s), assistant(s) social(aux), fournisseur(s) de matériel, ergonome...

5

Les différents **intervenants travaillent alors étape par étape**, et **restent en relation constante avec vous**, en vous proposant de valider chaque phase de progression de votre situation. Des solutions d'aménagement de poste ou de reclassement aussi satisfaisantes que possibles pour tous peuvent ainsi être retenues et appliquées

### LES +

- **Echanges réguliers** entre vous, la collectivité ou l'établissement et le consultant : jusqu'à trois déplacements dans la collectivité peuvent être mis en œuvre, ainsi qu'un accompagnement à distance tout au long du projet, qui ne doit pas dépasser une durée de 12 mois
- Cette méthode rigoureuse doit permettre d'**optimiser les moyens humains et matériels mis en œuvre**



Relyens, Groupe mutualiste européen en Assurance et Management des risques, agit au quotidien auprès des acteurs de la Santé et des Territoires pour sécuriser leur activité et garantir la continuité et la qualité de leur mission d'intérêt général, au bénéfice des patients et des citoyens.

Depuis presque 100 ans, nous créons et tissons le lien qui nous unit avec nos parties prenantes pour avancer, ensemble, dans un monde où la confiance se nourrit, se partage, se transmet et se mutualise.

**Maîtriser les risques,  
mutualiser la confiance.®**

Relyens SPS : S.A. au capital de 52 875 € - Société de courtage d'assurance - 335 171 096 RCS Bourges  
Siège social : Route de Creton - 18110 VASSELAY - N° ORIAS 07000 814 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 24180125318 auprès du Préfet de région

Les informations contenues dans ce document sont non-contractuelles et susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis. L'éditeur de ce document ne saurait voir sa responsabilité tant contractuelle que délictuelle engagée, pour les dommages découlant des actions commises ou omises en raison du contenu de l'information fournie.

Copyright Relyens 2023 - Crédits photos : droits réservés

**VOUS AVEZ BESOIN DE PLUS  
D'INFORMATIONS ?**

**Unité de soutien psychologique et  
maintien dans l'emploi**

**Tél: 02 48 48 20 77**

**Mail: [sme@relyens.eu](mailto:sme@relyens.eu)**

**relyens.eu**



GRUPE MUTUALISTE EUROPEEN  
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES